

Plaine de Jeux 2023

Depuis de nombreuses années, le CPAS d'Attert organise une plaine de jeux durant les grandes vacances.

Celle-ci est agréée, contrôlée et subventionnée par l'ONE. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs sous la responsabilité d'un(e) coordinateur(trice).

Âge - Groupes

La plaine de jeux est accessible à tous les enfants de 4 ans accomplis à 12 ans.

Ceux-ci sont répartis en trois sections selon leur âge.

Les petits : de 4 à 6 ans

Les moyens : de 7 à 9 ans

Les grands : de 10 à 12 ans

Lieu et dates

La plaine se déroule du lundi 24 juillet au vendredi 11 août 2023, sur le site de l'école communale, rue des Potiers, 308 à Attert.

Elle est ouverte de 8h00 à 16h00. Les activités débutent à 8h30.

Une garderie payante est organisée en fin de journée jusque 17h30. La réservation s'effectue via le formulaire d'inscription et sera validée dès réception du paiement sur le compte bancaire du CPAS.

Temps de midi

L'encadrement des enfants est assuré pendant le temps de midi.

Pour le repas, veuillez prévoir un casse-croûte.

Les enfants ont également la possibilité de rentrer chez eux entre 12h et 13h.

Prix

Pour un enfant	30 € / semaine
A partir de deux enfants et plus de la même famille	25 € / par enfant / par semaine
Barbecue le 28/07/2023	5 € / enfant
Journée spéciale d'animations le 04/08/2023	30 € / enfant
Garderie	Après-midi : 1,00 € / enfant / jour

Activités

Durant 3 semaines, des activités variées sont proposées aux enfants telles que de la musique, du sport, du bricolage, des promenades...

Un barbecue, une petite fête seront organisés si les règles sanitaires, en vigueur au moment de la plaine, le permettent.

Inscriptions

Pour toute information, vous pouvez contacter le CPAS, Voie de la Liberté, 109 à 6717 Attert (063/225418 aux heures d'ouverture des bureaux) / Editeur responsable : CPAS D'ATTERT

En remplissant les formulaires en ligne sur le site www.attert.be (une confirmation de préinscription vous sera envoyée). Les inscriptions sont accessibles **à partir du 11 avril 2023 et se clôturent le 30 juin 2023.**

Le nombre de places est limité à 40 enfants par jour.

Le nombre de places étant limité, seul l'ordre chronologique d'inscription sera pris en compte.

L'inscription **sera effective uniquement après réception du paiement, du formulaire d'inscription et de la fiche santé.**